

Les Challenges de Jeunesse et Entreprises

Edition 2020/2021

DECOUVREZ, ANALYSEZ ET PITCHEZ L'ENTREPRISE !



SOMMAIRE

- ***Présentation générale*** ***p.3***
- ***Règlement*** ***p.4***
- ***Les supports rendus par les étudiants*** ***p.8***
- ***Méthodologie*** ***p.9***
- ***Coordonnées des Clubs AJE*** ***p.10***
- ***Le rôle des enseignants*** ***p.12***
- ***Calendrier*** ***p.13***
- ***Les catégories de prix*** ***p.15***
- **FAQ** ***p.16***
 - Préparation des dossiers par les étudiants p.16
 - Organisation de la remise des prix p.17

Chiffres

Le concours Challenges Jeunesse et Entreprises c'est chaque année :

- Près de **180 étudiants** dans toute la France
- Une **trentaine d'entreprises présentées**
- **Plus de 14 établissements d'enseignement supérieur ...**

Rejoignez l'aventure des Challenges Jeunesse et Entreprises !

Présentation générale

Préambule : Les Challenges de Jeunesse et Entreprises sont le premier concours national à destination des étudiants leur permettant de mieux connaître le monde de l'entreprise au travers d'un cas précis de gestion de projet. Les jeunes sont acteurs de l'entreprise !

Comment ? En leur demandant de prendre contact avec un dirigeant d'entreprise de leur région et de lui proposer de la valoriser pour mettre en avant ses points de performance dans ses activités.

Cette opération originale s'inscrit dans le cadre des projets tutorés conduit par les étudiants au cours de l'année scolaire. Elle constitue souvent le premier contact réel de l'étudiant avec une entreprise et un vrai projet d'entreprise. En faisant la promotion d'une entreprise, les étudiants sont ainsi amenés à découvrir son fonctionnement, son histoire, les hommes qui la font vivre, ses valeurs, ses perspectives etc. et à développer des compétences utiles pour leur vie professionnelle future : le travail en équipe, le relationnel, l'esprit d'initiative, d'analyse et de synthèse etc.

1 - Objectifs

Cette opération a pour but de permettre aux étudiants :

- De *découvrir* et *rencontrer* des *entreprises* de leur environnement local, **créées depuis au moins trois ans** et comptant au minimum **8 salariés** ;
- De *dialoguer* avec les dirigeants d'entreprises. Le concours constitue d'ailleurs souvent le premier lien des jeunes avec le monde professionnel
- De *constituer un dossier* valorisant l'entreprise sur un domaine d'activité dans lequel l'entreprise est particulièrement performante (cf. catégories citées plus bas)

2 - Points forts pour les étudiants

- ❖ *Concrétiser la formation initiale* reçue grâce à une démarche volontaire de mise en situation professionnelle permettant de valoriser leurs acquis.
- ❖ *Réussir leur projet tutoré* en s'engageant intensément dans les Challenges et *obtenir de bonnes notes* à l'écrit et à l'oral lors de leur soutenance.
- ❖ *Participer* à un *projet* de caractère *régional* et *national*.
- ❖ *Découvrir* les entreprises de leur environnement et les promouvoir en devenant leurs *"Ambassadeurs"*.
- ❖ *Valoriser* les *entreprises locales* au travers du dossier soumis aux membres du jury en région ainsi qu'à Paris *par la sélection de la meilleure présentation orale de l'entreprise* (mixte entre l'argumentation et l'éloquence)-Toutes catégories confondues.

3 - Points forts pour les entreprises

- *Montrer leur volonté d'ouverture aux étudiants* de la région en les recevant et *en dialoguant avec eux* pour élaborer ensemble le dossier du concours.
- *Mettre en valeur un domaine* où elles sont particulièrement *performantes*.
- *Obtenir un prix à titre national, accroître ainsi leur notoriété et image de marque et illustrer leur sens de la RSE*.
- *Associer*, pour les lauréats, l'ensemble du personnel et les jeunes à la réussite de l'entreprise.
- *Faire connaître l'entreprise et ses produits/services* lors du *Salon des Entreprises* précédant la remise des prix ainsi que sur le son site internet de l'Association (www.jeunesse-entreprises.com).

- *Identifier de futurs collaborateurs* lors des rencontres avec les étudiants.

Règlement

Article 1 - Objet

"Les Challenges de Jeunesse et Entreprises", organisés par l'Association, a pour objectif d'amener les jeunes à se plonger dans la réalité du monde professionnel de l'entreprise par l'instauration d'un contact direct entre :

- des *étudiants de l'enseignement supérieur* (IUT, EGC, classes de BTS, Ecoles spécialisées et Ecoles d'enseignement supérieur, toutes filières) désireux d'entrer en contact avec les entreprises locales pour faire connaître leurs spécificités et les valoriser,
- des *chefs d'entreprises* industrielles, commerciales, de services, du BTP etc. souhaitant ouvrir leurs portes à des jeunes de leur région, dialoguer avec eux et leur présenter les domaines d'activités dans lesquels ils sont performants, à travers un concours en 2 temps :

- *Au niveau régional*, par la sélection des meilleurs dossiers composés de 3 parties :
 - En présentant un dossier sur l'entreprise et ses généralités (histoire, créateur, secteur d'activité, TPE, PME, ETI, GE)
 - En expliquant et analysant (sous forme critique négative ou positive) les enjeux des grandes fonctions de l'entreprise
 - En faisant le choix de la catégorie de prix sur lequel l'équipe (de 3 à 6 étudiants) souhaite concourir en analysant la problématique
- *Au niveau national* par la sélection de la meilleure présentation orale (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) -toutes catégories confondues.

Article 2 - Critères d'éligibilité des entreprises

- Entreprise (hors association) ayant son siège social en France.
- Entreprise **créée depuis 3 ans minimum** comptant au **minimum 8 salariés** et au-delà.
- **L'entreprise ne peut concourir que dans une seule catégorie de prix.**
- Toute entreprise déjà lauréate ne peut se représenter au concours qu'après une période de trois ans révolus et dans une catégorie différente de celle où elle a obtenu un prix.

Article 3 - Public concerné

Les Challenges de Jeunesse et Entreprises sont ouverts à tous les étudiants (Bac +1 à bac +3, toutes filières). Dans le cadre de la *conduite d'un projet tutoré*, ils sélectionnent les entreprises de leur environnement local, s'engagent à les rencontrer et les interviewer pour constituer, avec elles, leur(s) dossier(s) de participation.

Les jeunes acceptant de relever le "Challenge AJE" feront partie ensuite d'une communauté virtuelle animée par AJE pour leur proposer d'échanger, de partager leur expérience et d'approfondir leur découverte du monde de l'entreprise.

Article 4 - Domaines retenus

Jeunesse et Entreprises propose aux *entreprises* de concourir dans les 5 **catégories suivantes** :

- **Qualité / Sécurité / environnement** : Il s'agit d'expliquer la démarche qualité de l'entreprise (certifications, normes), les moyens mis en place pour améliorer la qualité (ex. formation du personnel, moyens financiers, contrôle, satisfaction client etc.) etc. Il s'agira aussi d'évaluer la politique de sécurité de l'entreprise. (Analyse des risques, à la formation en matière de prévention, à la fiabilité des installations dans l'entreprise, l'environnement etc.)

- **Développement à l'international** : Présentation des produits exportés et de la performance de l'entreprise dans ce domaine. (Etendue de son marché international, investissements, perspectives) avec des résultats chiffrés (Chiffres d'affaire à l'export etc.), exposer également la stratégie de développement pour les prochaines années.

- **Recherche, Innovation et Numérique** : Présentation d'un produit ou service innovant créé par l'entreprise dont la fiabilité et rentabilité peuvent être prouvées. (Présentation du concept novateur, investissements rentabilité etc.), l'impact du numérique dans l'entreprise sur les outils, le fonctionnement de l'entreprise, les métiers et l'organisation.

- **Responsabilité Sociétale et environnementale de l'Entreprise** : Quelles sont les actions et la politique de l'entreprise en matière de RSE : intégration et formation des jeunes, des personnes en situation de handicap, des seniors, des femmes, des parties prenantes, sens du travail, traçabilité des produits, les moyens mis en œuvre en faveur du respect de l'environnement, implantation sur le territoire etc.

- **L'Intrapreneuriat (Fab Lab, Start up, etc...)**

L'intrapreneuriat permet aux salariés d'une entreprise de mener un projet innovant de bout en bout en leur sein tout en gardant leur statut. Ils créent une nouvelle organisation, les salariés devenant des intrapreneurs. La démarche peut s'appliquer à tous les secteurs d'activités : à l'industrie, aux entreprises de services ou des biens de consommation de masse. Il s'agira dans cette catégorie de prix de mettre en avant l'entreprise ayant mis en place de l'intrapreneuriat et d'expliquer sous quelle forme, pour quel projet etc...

Article 5 – Remise des prix et clôture des Challenges à Paris

La remise des prix s'organise en deux temps forts réunissant entreprises, étudiants, enseignants et partenaires impliqués dans l'action :

- **Au niveau régional** : organisation de la remise par les Clubs AJE en région récompensant les meilleurs dossiers sélectionnés par leur intermédiaire dans chaque région et par les entreprises partenaires (constituant le jury) puis désignation du meilleur dossier représentant la région à Paris.
- **Au niveau national** : l'ensemble des lauréats que chaque région participante aux Challenges aura désigné lors de la tenue du jury, (1 par région, toutes catégories confondues) participera au concours de la meilleure présentation orale (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) - toutes catégories de prix confondues pour désignation par le jury du vainqueur final national à Paris, avec la **cérémonie officielle de "Remise des prix" à l'entreprise lauréate** et aux **étudiants** pour **le prix de la meilleure argumentation** . Ce jury national peut se tenir en distanciel (en visio) s'il ne peut avoir lieu en présentiel.

Toutes les équipes sélectionnées par le jury régional pour concourir au niveau national doivent être présentes. Il est également conseillé qu'un représentant de l'entreprise sélectionnée en région soit présent lors de ce jury final.

Présentation orale de l'entreprise par les lauréats : les étudiants, en région, qui auront permis à leur entreprise d'être sélectionnée devront, le jour de la remise des prix, oralement, argumenter sur l'entreprise (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) - Toutes catégories de prix confondues - (en binôme avec le responsable de l'entreprise). Présentation en 5 minutes de l'entreprise rythmée sous l'angle du prix remis (ex. *l'entreprise sous l'angle de la recherche et innovation*) suivie de 10 minutes de questions/réponses. Attention, le temps imparti devra être strictement respecté.

- - *En participant au concours, chaque partie prenante donne son accord de « droit à l'image » pour les photos et vidéos réalisées par Jeunesse et Entreprises le jour de la remise des prix.*

Article 6 – Confidentialité

Tous les dossiers transmis aux Clubs AJE et à Jeunesse et Entreprises sont examinés et conservés dans le respect de la plus stricte confidentialité.

Jeunesse et Entreprises et ses Clubs AJE s'engagent à ne diffuser aucun chiffre (Chiffre d'affaires et résultats) **sur l'entreprise**. Néanmoins ces chiffres doivent être communiqués aux étudiants pour la réalisation de leur dossier/ Le jury du concours s'appuie en partie sur les résultats de l'entreprise dans sa prise de décision de lui remettre ou non un prix.

Article 7 – Jury

- ***Au niveau régional*** : Le jury régional est composé de membres choisis par les Clubs AJE, sous la présidence d'un référent Club AJE en région accompagné de bénévoles et de responsables d'entreprises locales partenaires.

Chaque jury régional adapte les modalités de sélection en fonction de ses contraintes mais, **le jury statue sur les dossiers remis, selon une grille de notation définie et détermine les lauréats, entreprises et jeunes en s'appuyant sur le cas précis de l'entreprise, ses innovations, ses originalités, sa croissance, sa performance, sa solidité, sa durabilité (chiffres à l'appui) ... mais également sur le travail réalisé par les étudiants** (qualité de rédaction et de structuration du dossier, recherches personnelles etc.). Les délibérations ne font l'objet d'aucun recours.

- ***Au niveau national*** : le jury est présidé par Jean-Paul Maury, Vice-président de Jeunesse et Entreprises et Président Directeur Général du Groupe Maury Imprimeur. Il est également constitué d'experts AJE bénévoles et de responsables d'entreprises partenaire d'AJE.

Le jury évalue l'argumentation orale faite sur l'entreprise par les étudiants avec la description des enjeux et fonctions clés, sa performance, etc.... Il est conseillé qu'un représentant de l'entreprise sélectionnée en région soit présent lors du jury final.

L'AJE vous propose une aide à la préparation des pitches. Les délibérations à huis clos ne font l'objet d'aucun recours.

Ce jury national peut se tenir en distanciel (en visio) s'il ne peut avoir lieu en présentiel.

Article 8 - Modification du règlement

Jeunesse et Entreprises se réserve le droit de refuser une candidature en cas de non-respect du règlement ci-dessus présenté.

Article 9 - Adhésion au règlement

La participation aux Challenges de Jeunesse et Entreprises est soumise à l'adhésion au présent règlement.

Les supports réalisés par les étudiants

Un dossier sur l'entreprise de 15 à 20 pages (hors annexes)

Les étudiants devront rédiger un dossier présentant l'entreprise. Bien qu'ils aient carte blanche sur la forme du dossier, le fond doit être solide et sera soumis à certaines obligations : des éléments d'informations devront impérativement être présentés et expliqués.

IMPORTANT

- En préambule de leur dossier, **Il est demandé aux étudiants d'expliquer en quelques lignes pourquoi ils ont choisi de valoriser cette entreprise.** (*Pourquoi elle et pas une autre ?*) et **d'expliquer un ou quelques points qui les ont particulièrement interpellés** sur l'entreprise.

- **Présentation générale de l'entreprise** traitant, entre autres, du secteur d'activité, son histoire (rapide), ses évolutions, son fonctionnement, ses facteurs de croissance, éventuellement son organigramme ... en d'autres termes : tous éléments que les étudiants jugeront utiles de présenter pour permettre au jury de bien comprendre ce que fait l'entreprise.

- **Le jury des Challenges AIE en région a besoin de connaître le chiffre d'affaires de l'entreprise (et son résultat net) sur les 3 dernières années** pour évaluer sa croissance et ses perspectives. En cas de réticence des entreprises à donner ces chiffres, les étudiants devront bien préciser qu'ils resteront confidentiels au sein de l'équipe de Jeunesse et Entreprises et ne seront en aucun cas diffuser à l'externe.

- **La valorisation du prix choisi.** Les étudiants devront expliquer les raisons et motivations les ayant incités à valoriser l'entreprise sous telle ou telle catégorie de prix.

Une fois leurs motivations expliquées, ils devront valoriser l'entreprise dans la catégorie choisie de manière structurée et argumentée.

→ Ne pas hésiter à faire part d'exemples concrets sur l'entreprise, à réaliser des interviews du responsable ou de collaborateurs pour appuyer des arguments.

Voir d'autres informations sur la FAQ (page 16)

Méthodologie du projet

Etape 1 : Inscrivez-vous en déposant votre projet sur la plateforme WVEEDDOO. Cette inscription vous donne accès à la plateforme de l'AJE, la **P'AJE** (plateforme numérique pédagogique qui a pour but de vous présenter l'entreprise autour de thématiques incarnées par différents représentants du monde de l'entreprise).

Etape 2 : Choix de l'entreprise : Privilégier une entreprise comptant au minimum 8 salariés (et au-delà). Avant de choisir l'entreprise, se poser certaines questions : quelle est sa valeur ajoutée ? Qu'a-t-elle plus que ses concurrents ? Quelle est la part de l'innovation dans l'entreprise ? Le développement de son marché est-il conséquent ? Quelles sont ses particularités, ses originalités, ses forces.

Etape 3 : Préparer un argumentaire pour contacter l'entreprise et la convaincre de participer aux Challenges AJE. (De préférence une entreprise démontrant des perspectives d'évolution et d'innovation et/ou pour laquelle vous avez un intérêt).

Etape 4 : Prendre un rendez-vous avec le dirigeant ou, le cas échéant, un responsable de l'entreprise (ex. responsable commercial, responsable communication etc.)

Etape 5 : Préparer le rendez-vous en équipe en répertoriant les éléments à connaître sur l'entreprise afin de poser des questions et d'échanger avec le responsable de l'entreprise.

Etape 6 : Au moment de l'entretien avec le responsable, convenir avec lui/elle de la catégorie de prix dans laquelle présentée l'entreprise (en fonction du domaine dans laquelle elle est la plus performante et par conséquent dans laquelle elle aura plus de chance de recevoir un prix).

Faire compléter par l'entreprise « le dossier de participation de l'entreprise aux Challenges de Jeunesse et entreprises » et le retourner à votre référent en région (Cf Coordonnées des Clubs AJE par région)

Planifier d'autres rendez-vous sur l'année (au moins 2 rendez-vous) avec l'entreprise pour lui faire part de l'avancée du projet et éventuellement obtenir un complément d'informations.

Etape 7 : Répartir les tâches entre les membres de l'équipe.

Rétroplanning pour la rédaction du dossier etc.

A noter : Tout au long de ces étapes, les Clubs AJE en région et l'Association Jeunesse et Entreprises (Coordonnées des Clubs Page 10) sont à votre disposition pour répondre à vos questions et trouver des solutions à vos éventuelles difficultés.

A mi-parcours (janvier), les étudiants doivent faire part de leur avancée au référent de leur région

Contact Siège AJE : Corinne VAILLARD

Tél. : 01 47 55 98 90 – corinne.vaillard@jeunesse-entreprises.com

En cas de difficultés dans vos démarches, nous restons à votre écoute. Vous pouvez vous rapprocher de votre référent en région qui vous aidera dans vos recherches. (Cf. coordonnées des Clubs AJE par région). Informez en parallèle le siège d'AJE. (Contact : Corinne VAILLARD)

Coordonnées des Clubs AJE par région

PROVENCE-ALPES-COTES D'AZUR : référent Challenges AJE Pierre HÉNIN (06 16 56 39 19)

13 – CLUB SUD

Président : Thierry BERGER
04 91 57 71 50 - t.berger@espacemozaik.com
Déléguée : Isabelle COHEN
04 91 57 70 01 - cohen@aje-paca.com

NORMANDIE référent Challenges AJE Franklin BROUX (07 69 47 73 57)

14 – CLUB NORMANDIE

Délégué : Franklin BROUX
07 69 47 73 57 - grainsdesavoir27@gmail.com

NOUVELLE AQUITAINE référent Challenges AJE Didier DESAGE (06 14 18 92 55)

16 – CLUB CHARENTE

Président : *Patrick BRIDIER*
06 19 50 11 84 - pbridier@cario.fr

33 – CLUB AQUITAINE

Président : *Didier DESAGE*
06 14 18 92 55 - didier.desage@gmail.com

64 – CLUB PAYS BASQUE

Déléguée : *Myriam DOREL*
06 72 68 32 00 - dorel.myriam@gmail.com

BRETAGNE référent Challenges AJE Magali PENVEN (02 98 10 26 83)

22 – CLUB COTES D'ARMOR

Président : *Gilbert JAFFRELOT*
06 07 42 25 19 - jaffrelot.gilbert@wanadoo.fr
Délégué : *Michel BALDASSERONI*
06 60 52 65 68 - michel.handirect@gmail.com

29 – CLUB FINISTÈRE

Président : Paul PUECH
Déléguée : *Magali PENVEN*
02 98 10 26 83 - contact@aje29.bzh

35 – CLUB PAYS DE SAINT-MALO

Co-Présidents :
Patrick LE GUEN
06 87 72 19 05 - patrickleguen2003@yahoo.fr
Jean-Luc FAVRE
06 14 51 37 22 - jeanlucfavre@netcourrier.com

OCCITANIE référent Challenges AJE Pierre HÉNIN (06 16 56 39 19)

30 – CLUB LANGUEDOC-ROUSSILLON

Président : *Pierre HENIN*
06 16 56 39 19 - henin@gmail.com
Délégué : *Jacques THEVENON*
06 80 88 25 14 - club.aje.lr@gmail.com

GRAND-EST et BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ référent Challenges AJE François LHOTTE (06 07 70 20 07)

51 – CLUB CHAMPAGNE ARDENNE

Président : *Bernard MALAPEL*
06 75 75 49 90 - bernard.manapel@wanadoo.fr

57 – CLUB LORRAINE

Président : *Alain LETULLIER*
Délégué : *Bernard BUFFARD*
03 87 92 49 27 – bernard.buffard@laposte.net

67 – ALSACE

Vice-président AJE : *François LHOTTE*
06 07 70 20 07 – francois.lhotte@wanadoo.fr

HAUTS DE FRANCE référent Challenges AJE Laurent MARTINEZ (06 78 89 68 05)

60 – CLUB PICARDIE

Président : *Laurent MARTINEZ*
06 78 89 68 05 – Laurent.martinez@cjd.net

AUVERGNE-RHONE-ALPES référent Challenges AJE Jean-Roger REGNIER (07 85 92 74 18)

38 – CLUB VIENNE-ISERE

Président : *Jean-Roger REGNIER*
07 85 92 74 18 – regnier.jr@wanadoo.fr

69 – CLUB AJE LYON-RHÔNE

Déléguée : *Florence COTTIN-NAZON*
07 68 09 19 70 – florence.cottin@icloud.com

63 – CLUB AUVERGNE référent Challenges AJE Daniel GRENET (06 40 84 33 97)

Délégué : *Francis MINET*
06 23 42 01 21 – f.minet@orange.fr

PAYS DE LOIRE et CENTRE VAL-DE-LOIRE référent Challenges AJE Odile ANSQUER (06 74 92 67 48)

44 – CLUB LOIRE-ATLANTIQUE

Présidente : *Nathalie JACQ-RICHARD*
06 28 57 54 81 – n.jacqrichard@jeunesse-entreprises.com

45 – CLUB CENTRE VAL DE LOIRE

Délégué : *Fabrice ECHARD*
02 38 78 13 00 – f.echard@stpaulbb.org

49 – CLUB MAINE ET LOIRE

Présidente : *Anne-Lise ROBIN*
06 63 84 60 60 – annelise.robin@forval.fr

72 – CLUB SARTHE

Présidente : *Odile ANSQUER*
06 74 92 67 48 – clubaje72@jeunesse-entreprises.com

85 – CLUB VENDÉE

Déléguée : *Fabienne SIMON*
06 62 59 70 13 – Clubaje85@jeunesse-entreprises.com

CLUBS AJE ILE-DE-FRANCE référent Challenges AJE Dominique HÉRON (06 09 66 45 92)

75 – CLUB PARIS

Vice-président AJE et Président Club AJE 75 : *Dominique HERON*
06 09 66 45 92 - dominique.heron19@hotmail.fr

77 – CLUB SEINE-ET-MARNE

Contact : *Sophie NGUYEN*
06 25 61 75 06 - sophie.nguyen10@gmail.com

78 – CLUB YVELINES

Président : *Bruno BOUNIOL*
Délégué : *Henri WATRIN*
06 88 05 37 29 - aje.yvelines@yahoo.fr

91 – CLUB ESSONNE

Président : *Henri DEMONCEAUX*
06 07 99 68 87 - henri.demonceaux@wanadoo.fr

92 – CLUB HAUTS-DE-SEINE

Dominique DESJONQUERES – dominiq.djrs@orange.fr

94 – CLUB VAL-DE-MARNE

Président : *Jacques GIFFARD*
06 74 72 35 39 - j.giffard48@gmail.com

95 – CLUB VAL D'OISE

Président : *Xavier DEFLANDRE*
06 71 97 33 54 - xdeflandre@orange.fr

<p>ETAPE 1 21 décembre 2020</p>	<p>Date limite d'inscription aux Challenges AJE sur la plateforme WVEEDDOO</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Dès inscription : Dépôt de votre projet sur la plateforme WVEEDDOO que vous ayez ou pas une entreprise pour laquelle vous concourez. ➔ Félicitations : nous vous donnons accès à la P'AJE dans le but de préparer l'ETAPE 2 ➔ Tout au long de la démarche, nous sommes à votre écoute !!
<p>ETAPE 2 15 février 2021</p>	<p>Point sur l'avancement de votre projet</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Votre projet devra être complété au fur et à mesure de son avancement (nom de l'entreprise que vous présentez, thématique que vous aurez choisi en lien avec l'entreprise) ➔ Faire compléter par l'entreprise « le dossier de participation de l'entreprise aux Challenges de Jeunesse et entreprises » et le retourner à votre référent en région (Cf Coordonnées des Clubs AJE par région)
<p>ETAPE 3 16 avril 2021</p>	<p>Date limite de retour des dossiers au Club AJE référent de sa région</p>
<p>ETAPE 4 Début mai 2021</p>	<p>Réunion du jury en région : détermination des lauréats</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ Le jury en région se prononce sur les dossiers ➔ Informations aux jeunes et aux entreprises par AJE dans les jours qui suivent
<p>Mai/juin 2021</p>	<p>Manifestation de remise des Challenges AJE à Paris (en présentiel)</p> <p><u>La présence des équipes</u> et des entreprises lauréates est requise</p> <ul style="list-style-type: none"> ➔ 13 h00 - 17 h : <i>Jury national et Remise des prix</i> ➔ À Paris <p>Ou tenue de la remise des Challenges AJE (en visio)</p>

Calendrier

Le rôle des enseignants pour la réussite des projets

Une chance à saisir pour vos étudiants

Ce concours, qui entre dans le cadre d'un projet tutoré, offre l'opportunité aux jeunes de rencontrer des chefs d'entreprise locaux et de devenir « ambassadeurs » de ces entreprises.

Votre appui et votre expérience, garants de la réussite de vos étudiants

- La réussite des étudiants participant aux Challenges de Jeunesse et Entreprises réside en grande partie dans l'implication du professeur référent.
- Il relaye auprès des étudiants l'information relative au concours des Challenges de Jeunesse et Entreprises dès que l'établissement la reçoit en début d'année scolaire.
- Il veille au bon déroulement du projet des étudiants en apportant son soutien à chaque étape du concours et attire l'attention des jeunes sur le respect des délais impartis : constitution de l'équipe ; inscription de l'équipe ; recherche d'une entreprise qui accepte de participer au concours et qui réponde aux critères d'éligibilité ; choix de la catégorie dans laquelle l'entreprise souhaite concourir ; soutien et suivi pour l'élaboration des dossiers.
- Jeunesse et Entreprises et le Club référent de votre région est à l'écoute de l'enseignant en permanence et à celles des étudiants pour répondre à toutes leurs questions et leur apporter conseils et recommandations.

Objectifs des Challenges de Jeunesse et Entreprises

- Mettre en œuvre des méthodologies de résolution de problèmes par les étudiants.
- Travailler en équipe de façon autonome.
- Connaître les réalités de l'entreprise par des contacts directs avec le monde professionnel.
- Constituer un réseau professionnel.
- Valoriser l'image de l'école et donc de son diplôme.
- Réaliser un travail dont la qualité, la présentation écrite (rapport) et orale (argumentation) seront estimées par une note qui fera partie intégrante de la scolarité.

Les catégories de prix

Rappel : les étudiants devront choisir **une entreprise de leur région** (TPE ou PME) dans les secteurs d'industrie, services, commerce, tourisme etc. (**Ⓢ hors association, banque et assurance**) **créée depuis 3 ans minimum** et **comptant au moins 8 salariés**.

Pour valoriser l'entreprise, les étudiants devront **choisir une catégorie** parmi les suivantes (*les présentations ci-dessous ne sont pas exhaustives*).

- **Recherche, Innovation et numérique**

Il s'agit, entre autres, de présenter un produit ou service innovant créé par l'entreprise dont la fiabilité et rentabilité peuvent être prouvées. (Présentation du concept novateur, investissements rentabilité etc.), l'impact du numérique dans l'entreprise sur les outils, le fonctionnement de l'entreprise, les métiers et l'organisation.

- **Responsabilité sociétale et environnementale de l'entreprise**

Il s'agit de montrer les actions et la politique de l'entreprise en matière de RSE : intégration et formation des jeunes, des personnes en situation de handicap, des seniors, des femmes, des parties prenantes, sens du travail, traçabilité des produits et les moyens mis en œuvre en faveur du respect de l'environnement, implantation sur le territoire, etc.

- **Développement à l'international**

Il s'agit de présenter les produits exportés et la performance de l'entreprise dans ce domaine. (Etendue de son marché international, investissements, perspectives) avec des résultats chiffrés (Chiffres d'affaire à l'export etc.), exposer également la stratégie de développement pour les prochaines années.

- **Qualité / Sécurité / environnement**

Il s'agit d'expliquer la démarche qualité de l'entreprise (certifications, normes), les moyens mis en place pour améliorer la qualité (ex. formation du personnel, moyens financiers, contrôle, satisfaction client etc.) etc. Il s'agira aussi d'évaluer la politique de sécurité de l'entreprise. (Analyse des risques, à la formation en matière de prévention, à la fiabilité des installations dans l'entreprise l'environnement etc.)

- **L'intrapreneuriat (Fab Lab, Sart up, etc...)**

L'intrapreneuriat permet aux salariés d'une entreprise de mener un projet innovant de bout en bout en leur sein tout en gardant leur statut. Ils créent une nouvelle organisation, les salariés devenant des intrapreneurs. La démarche peut s'appliquer à tous les secteurs d'activités : à l'industrie, aux entreprises de services ou des biens de consommation de masse. Il s'agira dans cette catégorie de prix de mettre en avant l'entreprise ayant mis en place de l'intrapreneuriat et d'expliquer sous quelle forme, pour quel projet etc...

FAQ – Préparation des dossiers

1) A quoi me sert le dossier support remis par AJE ?

Comme son nom l'indique ce dossier est un « support » pratique pour vous aider dans votre investigation. Il comporte les principales questions que vous devez vous poser lors de vos rencontres avec le dirigeant de l'entreprise mais il n'est pas exhaustif !

Le dossier « final » que vous enverrez devra bien sûr être de qualité, personnalisé, argumenté et détaillé (selon un plan, c'est l'idéal).

2) Dans combien de catégories de prix l'entreprise peut-elle concourir ?

Une seule catégorie. Les étudiants doivent se concentrer sur un domaine afin de le détailler le plus possible dans un ensemble cohérent.

3) Comment choisir la catégorie dans laquelle faire concourir l'entreprise ?

Dans le cadre de vos rendez-vous avec le dirigeant ou responsable de l'entreprise, vous déterminerez avec l'entreprise la catégorie choisie en fonction du domaine dans lequel elle est la plus performante et dans laquelle elle a le plus de matières et d'arguments concrets à vous fournir pour réaliser votre dossier.

A mi-parcours (janvier) vous devrez faire un premier retour sur votre avancée auprès de votre Club référent en région (voir Coordonnées des Clubs AJE par région) en faisant part du choix de l'entreprise et - si vous l'avez définie - sur la catégorie dans laquelle vous souhaitez la représenter. Cette étape est importante pour éviter de vous orienter dans une mauvaise voie et pour que vous puissiez avoir le temps de vous diriger vers une autre piste si besoin.

4) Sous quelle forme dois-être envoyé mon dossier ?

Dossier : Vous avez carte blanche sur la présentation « visuelle » de votre dossier. Si vous optez pour une présentation plus « originale », le jury en région y sera sensible MAIS veillez toutefois à faire attention ce que le temps consacré pour la forme ne fasse pas défaut au fond, car en termes de barème le fond (travail de recherche, finesse etc.) primera sur la forme.

Vous devez rédiger un dossier le plus riche et le mieux étayé et structuré possible (pour faciliter la lecture des membres du jury qui étudieront et noteront votre dossier). Le jury en région du concours attache une grande importance au fond mais aussi à la forme et présentation : orthographe, rédaction, mise en page.

En complément de votre dossier, vous pouvez envoyer des documents ou échantillons sur l'entreprise (ex. plaquette, article de presse, échantillon de produits, clé USB, CD/DVD de présentation etc.).

5) Sur quels critères s'appuie le jury en région pour attribuer les prix ?

Chaque jury régional adapte les modalités de sélection en fonction de ses contraintes, mais il regardera en premier lieu le cas de l'entreprise, sa croissance, sa performance, ses chiffres. Car le but des « Challenges AJE » est de valoriser des entreprises créatrices de valeurs et/ou de richesses, voire même d'emplois (Performance – solidité – durabilité). Le jury attachera aussi de l'importance au travail réalisé par les étudiants, à la présentation générale du dossier, à l'orthographe, la syntaxe etc..

Les trois critères de bases à respecter : L'entreprise doit être créée depuis au moins 3 ans, avoir son siège social en France, compter au minimum 8 salariés (et au-delà) et être saine financièrement et avec des perspectives de croissance.

FAQ – La cérémonie de remise des prix

1) Quand et où se déroulera la remise des prix ?

- **Au niveau régional**, l'organisation et la date de la remise des prix est laissée aux bons soins des Clubs AJE en région
- **Au niveau national**, La cérémonie de remise des prix aura lieu à Paris en mai 2021, la date précise reste à confirmer. Elle se déroulera au siège d'une entreprise partenaire de l'Association Jeunesse et Entreprises, le lieu est à confirmer également ultérieurement. 1 lauréat désigné pour chaque région participera au concours de la meilleure présentation orale (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) - toutes catégories de prix confondues pour désignation par le jury national présidé par Jean-Paul MAURY et constitué d'experts AJE et de responsables d'entreprises partenaires AJE. Ce jury national peut se tenir en distanciel (en visio) s'il ne peut avoir lieu en présentiel.

2) Comment se déroule la remise des prix ?

L'après-midi se déroulera en deux temps :

- **La cérémonie de remise de prix avec la tenue du jury est prévue de 13h00 à 17h et suivie d'un cocktail convivial.**
- Les étudiants, en région, qui auront permis à leur entreprise d'être sélectionnée devront, le jour de la remise des prix à Paris, oralement, argumenter sur l'entreprise (mixte entre l'argumentation et l'éloquence) - toutes catégories de prix confondues - (en binôme avec le responsable de l'entreprise). Présentation en 5 minutes de l'entreprise rythmée sous l'angle du prix remis (ex. *l'entreprise sous l'angle de la recherche, innovation et numérique*) suivie de 10 minutes de questions/réponses. Attention, le temps imparti devra être strictement respecté.
- Aucun support ne sera utilisé à l'appui de votre présentation
- Après désignation des lauréats nationaux, les entreprises primées seront invitées à venir recevoir leur prix de la part des étudiants concernés, parrainés par des entreprises AJE.

S'il ne peut se tenir en présentiel, ce jury national pourra se tenir en visio.


3) L'entreprise pour laquelle j'ai participé aux Challenges AJE en région n'est pas primée par le jury, puis-je assister à la remise des prix à Paris ?

- **Au niveau national** : Les équipes d'étudiants, le représentant de l'entreprise et l'enseignant) de chaque région sont invités à Paris pour la remise des prix, que votre entreprise soit primée ou non

4) Serai-je remboursé de mes frais de déplacement ?

- **OUI.** Les étudiants retenus par le jury régional pour présenter oralement leur argumentaire sur l'entreprise, seront remboursés des frais de déplacement **au départ de la ville de leur école à Paris. (Aller/retour) accompagné d'un seul professeur.** Les étudiants et leur professeur devront au préalable compléter une fiche d'engagement de dépenses qui devra être validée par l'Association Jeunesse et Entreprises. Les étudiants seront informés suffisamment tôt de la date afin de s'organiser en conséquence et d'anticiper sur la réservation des billets de train/d'avion pour obtenir les tarifs les plus économiques.

Seuls les frais de transports seront remboursés, les étudiants et le professeur devront prendre en charge leurs autres charges (repas, hébergement).

-  **NON** Les frais de déplacement du représentant de l'entreprise (primée ou non), d'un professeur supplémentaire (pour les équipes primées) et les étudiants, représentant de l'entreprise et professeur des **équipes non primées** par le jury régional ne seront pas pris en charge par l'AJE.